



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N° 24-141

Travaux d'aménagement du carrefour Tournebride

Lots n° 1, 2 et 3

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

VU la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 140-22 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

CONSIDÉRANT la consultation intitulée « Travaux d'aménagement du carrefour Tournebride – lots n° 1 à 3 », lancée selon la procédure adaptée, publiée en date 21 juin 2024 sur le BOAMP et le profil acheteur AWS,

CONSIDÉRANT les huit propositions dématérialisées reçues, tous lots confondus, dans le délai imparti, ainsi que l'analyse des candidatures et des offres, réalisée par le bureau d'études 2LM, 18, rue du Pâtis 44690 La Haye Fouassière, maître d'œuvre sur cette opération,

CONSIDÉRANT l'avis de la commission consultative des marchés publics, réunie le 3 septembre 2024,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer les lots 1, 2 et 3 du marché d'aménagement du carrefour Tournebride, conformément au tableau ci-dessous :

N° lot	Intitulé lot	Attributaire	Montant DQE (Détail quantitatif estimatif) non contractuel € HT	TVA	Montant DQE (Détail quantitatif estimatif) non contractuel € TTC
1	Terrassement, voirie, réseau EP	LANDAIS André ZA La Cormerie 44522 Mésanger N° SIRET : 788 184 299 00014	458 921,77 €	91 784,35	550 706,12
2	Signalisation, mobilier	LSP ZA Les Couronnières 425, rue Pierre et Marie Curie Liré 49530 Orée d'Anjou N° SIRET : 511 270 761 00030	58 149,20	11 629,84	69 779,04
3	Espaces verts, clôtures	JAULIN PAYSAGES Chemin des Gruellières 44470 Carquefou N° SIRET : 892 168 741 00015	93 480,51	18 696,10	112 176,61
TOTAL €			610 551,48	122 110,29	732 661,77

Il est précisé que seuls les prix unitaires des bordereaux des prix unitaires (BPU) de chaque lot sont contractuels. Les quantités indiquées dans les détails quantitatifs estimatifs de chaque lot sont estimatives et n'ont aucune valeur contractuelle.

Article 2 : Les prix du marché sont fermes et actualisables.

Article 3 : Le délai global d'exécution des prestations est fixé à 8 mois, tous lots confondus, hors période de préparation, à compter de l'ordre de service de démarrage.

Article 4 : Monsieur le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 5 septembre 2024

Le Maire
Rémy Orhon



Acte publié ou notifié le **09 SEP. 2024**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.